

Province de Québec  
Municipalité de Hope Town  
MRC de Bonaventure

Le conseil de la municipalité de Hope Town siège en séance ordinaire ce 5 octobre 2020 à huis clos à dix-neuf heures.

Sont présents à cette réunion :

Larry Dow  
Margaret Hackett  
Salomon Grenier  
Elizabeth Thériault  
William Dow  
Lida Francoeur

Tous formant quorum, sous la présidence de Linda MacWhirter, mairesse.

Assistent également à la séance: Sylvie Francoeur, directrice générale et secrétaire-trésorier, agit en tant que secrétaire d'assemblée.

134-2020

#### **RÉUNION AVEC PRÉSENCE RESTREINTE DE PUBLIC**

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT le décret numéro 1000-2020 du 30 septembre 2020 qui prolonge cet état d'urgence, soit jusqu'au 7 octobre 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-072, daté du 25 septembre 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par William Dow, appuyé par Lida Francoeur et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents:

QUE la présente séance du conseil sera tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer.

Adoptée

135-2020

**ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Lida Francoeur, appuyé par Élisabeth Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté.

Adoptée

136-2020

**LECTURE, ACCEPTATION ET SUIVI DES PROCÈS VERBAUX DU 14 ET 17 SEPTEMBRE ET 2 OCTOBRE 2020**

Il est proposé par Salomon Grenier, appuyé par William Dow et résolu à l'unanimité des conseillers que les minutes du 14 et 17 septembre et du 2 octobre 2020 soient acceptées telles que rédigées et lues.

Adoptée

137-2020

**COMPTES**

Il est proposé par Elisabeth Thériault, appuyé par Lida Francoeur et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes au montant de \$82 442.45 pour le mois de septembre 2020 soient acceptés et que la directrice générale est autorisée à les payer.

Je soussignée, Sylvie Francoeur, directrice générale, certifie par les présentes que des crédits budgétaires sont disponibles pour toutes les dépenses énumérées aux listes des comptes pour approbation.

---

Sylvie Francoeur, directrice générale

Adoptée

138-2020

**ADOPTION DU RÈGLEMENT DES CHIENS 2020-01**

Il est proposé par Salomon Grenier, appuyé par Élisabeth Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité adopte le règlement 2020-01 concernant les chiens modifiant le chapitre 5 sur les animaux du règlement no. 407-2014-09 concernant les nuisances.

Adoptée

139-2020

**ADOPTION DU PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE MUNICIPALITÉ DE HOPE TOWN ET RÉSEAU DE PROTECTION ANIMALE DE LA BAIE-DES-CHALEURS**

Il est proposé par Élisabeth Thériault, appuyé par Salomon Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Hope Town adopte le protocole d'entente avec le Réseau de Protection Animale de la Baie-des-Chaleurs.

Adoptée

140-2020

**AVIS DE MOTION DU PROJET DE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2020-02  
CONCERNANT L'ACTIVITÉ MINIÈRE**

Monsieur William Dow, conseiller, donne avis qu'à une séance subséquente du Conseil de la municipalité de Hope Town, le Règlement numéro 2020-02 modifiant le Règlement numéro 2011-09-100B (Règlement de zonage) de la municipalité de Hope Town sera adopté.

Ce Règlement a pour objet et conséquence d'intégrer et de rendre applicable les dispositions relatives aux territoires incompatibles avec l'activité minière qui ont été identifiés dans le Schéma d'aménagement et de développement durable révisé de la MRC de Bonaventure.

Une dispense de lecture est demandée étant donné qu'une copie de ce Règlement est remise à chaque membre du Conseil.

De plus, en vertu des dispositions de l'article 114 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le Conseil de la municipalité de Hope Town informe la population que le présent avis de motion, visant à modifier le Règlement de zonage de la municipalité de Hope Town, fait en sorte qu'aucun plan, permis ou certificat ne peuvent être émis ou approuvés pour l'exécution de travaux ou autres qui, advenant l'adoption du Règlement de modification, seront prohibés dans une des zones concernées.

Adoptée

141-2020

**ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2020-02 MODIFIANT  
LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2011.09.100B « RÈGLEMENT DE ZONAGE »  
DE LA MUNICIPALITÉ DE HOPE TOWN**

Il est proposé par William Dow, appuyé par Lida Francoeur et résolu à l'unanimité que le projet de Règlement numéro 2020-02 modifiant le Règlement numéro 2011.09.100B (Règlement de zonage) de la municipalité de Hope Town soit adopté.

La population et les organismes de la municipalité de Hope Town seront consultés sur le contenu de ce projet de Règlement lors d'une assemblée publique de consultation qui aura lieu en novembre. La date vous sera communiquée ultérieurement.

Adoptée

142-2020

**DÉROGATION MINEURE**

Il est proposé par Élisabeth Thériault, appuyé par Salomon Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil autorise la recommandation du comité d'urbanisme pour la demande de dérogation mineure pour un immeuble situé au 256, Chemin de la Rivière à Hope Town, lot #5 953 410.

principal de

Cette demande autorise d'augmenter la superficie totale du bâtiment accessoire pour excéder la superficie au sol du bâtiment  
1104pi.ca.

Cette autorisation prend effet pour le lot #5953410 au numéro de matricule #5726 11 4614 se situant dans la zone 10RE.

Adoptée

143-2020

**DONS**

Il est proposé par Lida Francoeur, appuyé par William Dow et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Hope Town fasse les dons aux organismes suivants :

Ressource d'Aide – personnes handicapées:      \$ 25.00

Adoptée

144-2020

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Larry Dow que la séance soit levée, 20h40.

En signant le procès-verbal, la mairesse reconnaît avoir signée chacune des résolutions contenues dans celui-ci.

---

Linda MacWhirter  
Maire

---

Sylvie Francoeur  
Directrice générale